

Métiers de la gestion et de la comptabilité : Contrôle de gestion

RNCP23579 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 6
Sigle	Licence Professionnelle — Licence professionnelle
Code(s) NSF	314r, 314
Code(s) ROME	M1202, M1203, M1204, M1206, M1207
Type d'enregistrement	Enregistrement de droit

Certificateur(s)

Université Paris-Est Créteil Val-De-Marne<http://www.u-pec.fr>

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

A compléter (Reprise)

ACTIVITÉS VISÉES

Le titulaire du diplôme est un contrôleur de gestion.

Il conçoit et utilise des méthodes, des indicateurs chiffrés pour suivre l'activité de sa structure, différentes dépenses. Avec l'aide des informaticiens et auprès des différents services, il définit quelles informations sont pertinentes et comment les récupérer simplement. Pédagogue, il indique ensuite dans chaque unité comment ces chiffres peuvent les aider à améliorer leurs performances. Il peut aussi réaliser des études sur un thème précis, des simulations. Diplomatie, rigueur et organisation, goût pour les chiffres, capacités de synthèse et d'analyse, aptitudes rédactionnelles sont indispensables à ce professionnel.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

A l'issue de la Licence professionnelle Métiers de la gestion et de la comptabilité: Contrôle de gestion en apprentissage, le diplômé est capable de :

- Identifier les tâches du service de contrôle de gestion et les documents produits par le contrôleur de gestion en intégrant les caractéristiques de l'organisation (missions, taille, structure, marché et technologies mises en oeuvre).
- Produire et adapter un système de calcul de coûts mis en place à l'aide de progiciel comptable et de gestion.
- Traiter des données statistiques et des probabilités.
- Calculer, justifier et hiérarchiser des indicateurs de performance.
- Utiliser différentes méthodes de calculs de coûts pour différents types de décisions. Le cas échéant, faire des propositions d'adaptation pour répondre à un nouveau problème de gestion.
- Utiliser un découpage en centres de responsabilité à des fins budgétaires. Exploiter des indicateurs de gestion au sein d'un centre de responsabilité. Evaluer l'opportunité et la pertinence, dans des cas simples, de la mise en place d'un système de régulation par les prix de cession interne.
- Réaliser : un budget pour une unité de gestion, des travaux de consolidation budgétaire et des travaux de contrôle budgétaire.
- Exploiter les résultats de la procédure budgétaire en fin d'année et éventuellement proposer des améliorations.
- Calculer des indicateurs dans le cadre d'un tableau de bord préexistant et le cas échéant, proposer des améliorations.

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Les futurs diplômés pourront exercer leur activité dans :

- - Des cabinets d'expertise comptable ou au sein de services administratifs et financiers des entreprises
- - Des organisations publiques ou non marchandes.
- - Banque, finance, assurance
- - Tout secteur nécessitant un service de contrôle de gestion

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Les titulaires de la licence professionnelle Métiers de la gestion et de la comptabilité: Contrôle de gestion exercent leurs fonctions :

- - Dans un cabinet, afin d'assurer, sous la responsabilité d'un expert-comptable, le suivi des dossiers d'une clientèle allant de la TPE à la PME qu'il faut conseiller pour mettre en place un système de contrôle de gestion ou pour aider à son exploitation ;
- - Dans une PME, afin d'assurer la production et l'interprétation d'informations de gestion éventuellement avec le concours externe d'un expert-comptable ;
- - Dans une grande entreprise, afin de seconder le directeur administratif et financier ou le directeur en charge du contrôle de gestion ;
- - Dans une organisation publique ou non marchande, assurer la production ou l'interprétation d'informations de gestion seul ou sous l'autorité hiérarchique d'un responsable de fonction administrative et financière
- Assistant(e) contrôleur de gestion avec possibilité d'évolution vers un emploi de contrôleur de gestion.

Une spécialisation par secteur d'activité n'est pas souhaitable en début de carrière pour un contrôleur de gestion

- Comptable ou chef comptable en PME
- Trésorier/Trésorière d'entreprise

RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

A compléter (Reprise)

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Très élevée (5/5) Moyenne pondérée par l'emploi ; les familles ci-dessous s'échelonnent de 3 à 5 sur 5.
Facteurs principaux	Manque de main-d'œuvre disponible
Salaire médian (mensuel)	2 699 €
Familles professionnelles (FAP)	L1X60 — Employés de la comptabilité · tension 4/5 (Élevée) L4X81 — Techniciens et agents de maîtrise des services financiers ou comptables · tension 5/5 (Très élevée) L5X90 — Cadres administratifs, comptables et financiers (hors juristes) · tension 3/5 (Modérée)
Projets de recrutement (BMO 2026)	24 883
Jugés difficiles à recruter	41 %
Emplois saisonniers	3 %
Familles professionnelles (FAP)	L1X60 — Employés de la comptabilité L4X81 — Techniciens et agents de maîtrise des services financiers ou comptables L5X90 — Cadres administratifs, comptables et financiers (hors juristes)

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation initiale, Formation continue, Apprentissage, Contrat de professionnalisation, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

A compléter (Reprise)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE, FORMATION CONTINUE, APPRENTISSAGE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION

Personnes ayant contribué aux enseignements

(Loi n°84-52 du 26 janvier 1984 modifiée sur l'enseignement supérieur)

COMPOSITION DU JURY — VAE

Cette formation est accessible via :

- la Validation des Acquis Professionnels (VAP) qui permet un accès dérogatoire à une formation (décret n°85-906 du 23 août 1985)

Examen du dossier constitué des cursus de formation, professionnel et personnel par une commission pédagogique.

- la Validation des Acquis de l'Expérience (VAE) permettant d'obtenir tout ou partie d'un diplôme (loi de modernisation sociale du 17 janvier 2002, décret n°2002-590 du 24 avril 2002)

Examen du dossier constitué des cursus de formation, professionnel et personnel et audition du candidat par un jury de validation.

Tous les diplômes proposés à l'université Paris-Est Créteil Val de Marne sont susceptibles de faire l'objet d'une VAP ou d'une VAE.

Liens avec d'autres certifications

ANCIENNES VERSIONS

RNCP13276

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

<http://www.iutsf.u-pec.fr>

Site de l'UPEC

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/23579/>